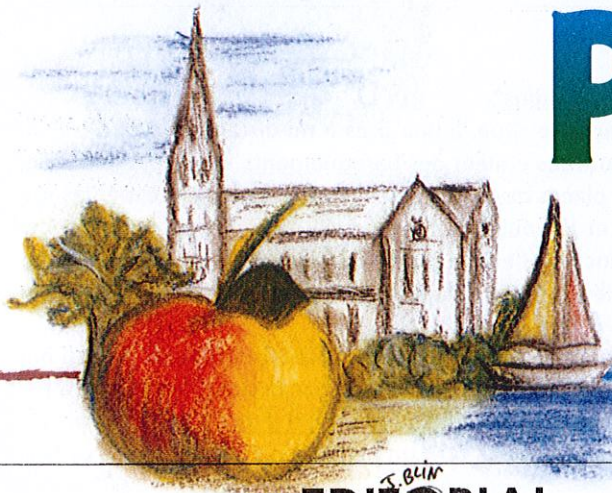


PLEUDIHEN

Village



^{T. Béin}
EDITORIAL

24/12/2015 n°1828

www.pleudihen.fr



Dans quelques jours, Noël et le 1^{er} de l'An pointeront leur nez pour tout à la fois clore une année que l'on a vite envie d'oublier et ouvrir une nouvelle année qui, nous l'espérons tous, effacera les mauvais souvenirs de la précédente.

Malgré tout, Noël est l'occasion pour beaucoup de familles de se retrouver, autour des enfants, petits-enfants, parents et grands-parents. Ce moment est important.

L'origine était bien entendu culturelle autour de la Nativité. Beaucoup sont attachés à cette tradition et à cette croyance. D'autres moins, ou pas du tout. Mais le besoin de se retrouver à cette période, de décorer sa maison, de voir s'illuminer sa ville, d'entendre des chants de Noël, d'entendre les cloches de nos villes et de nos villages retentir dans la nuit du 24 décembre, nous démontre qu'au-delà du cultuel, il y a une dimension devenue culturelle. Oui, nous sommes dans une civilisation dans notre pays où les racines sont profondément judéo-chrétiennes. Le nier serait une erreur voire une faute.

Chacun bien entendu est libre de croire et pratiquer ou non. Je veux simplement rappeler qu'une grande majorité d'hommes et de femmes, croyants ou non, pratiquants ou non, sont attachés à leur église même s'ils n'y pénètrent que très rarement.

Je viens de voir à nouveau l'enthousiasme de la population de Ploubalay lors de l'inauguration des travaux de restauration de l'église comme d'ailleurs cela avait été le cas à Pleudihen, il y a quelques années.

N'ayons pas honte de ce que nous sommes. Vive Noël !

Je vous souhaite le meilleur Noël possible et malgré pour certains les moments difficiles, que la joie de Noël soit dans vos cœurs.

Michel VASPART
Sénateur-Maire



Fêtes de fin d'année

En raison des fêtes de fin d'année :

- la MAIRIE et la BIBLIOTHEQUE seront fermées les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016. Merci de votre compréhension
- Les RAMASSAGES des ORDURES MENAGERES prévus les vendredis 25/12 et 1^{er}/01 sont respectivement reportés aux samedis 26/12 et 02/01 dès 5h du matin.

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15
Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

CENTRE CULTUREL

✓	BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55		
Mardi	22/12	9h-12h	
Mercredi	23/12	9h-12h	14h-18h
Judi	24/12		14h-16h30
Vendredi	25/12	FERMEE	
Samedi	26/12	FERMEE	

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours - semaine impaire) : mardi 29 décembre ; dans le bourg : tous les mardis.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

Extraits des récits de Monsieur Jean Pépin: "Noël 1915" et le "Le chemin des rondins".

" C'est en cette fin d'année 1915 que je me rendis à un hôpital complémentaire situé, à peu près à mi-distance (à vol d'oiseau) entre les batteries de tir et les échelons (soutiens). Les hôpitaux complémentaires étaient des baraquements, d'ailleurs assez bien conçus, où étaient soignés les blessés et malades légers, dans la mesure des places disponibles: les cas graves étaient expédiés vers l'arrière. Je savais qu'il y avait là de nombreux prêtres comme infirmiers et je voulais demander s'il ne serait pas possible que l'un "d'entr'eux" vienne nous dire la messe le dimanche au "bois de la Coinche". J'eus le plaisir de trouver là un Pleudihennais, l'abbé Jean-Marie Briand. Ce fut tout de suite arrangé. Il me promit qu'il viendrait tous les dimanches à une heure fixée et qu'en cas d'empêchement il enverrait quelqu'un. ... etc.

"Nous arrivâmes bientôt à Noël. C'était l'abbé Briand qui était notre aumônier ce jour-là. Je l'avais prévenu de venir un peu plus tôt que d'habitude car il pourrait y avoir quelques confessions. Il vint avec un camarade. D'ailleurs, par la suite, ils vinrent à peu près régulièrement à deux. Pour les confessionnaires, on ne fit pas de frais ; chacun d'eux s'installa au pied d'un chêne. Il faisait sec, il faisait froid. Mais nous étions jeunes et j'ose le dire, joyeux. Sans doute nous pensions bien un peu à ce qu'aurait pu être ce Noël 1915 si nous avions été chez nous.

C'était sans amertume. Il n'y avait pas mal de monde. Le lieutenant Lemarchand et l'adjudant Contin étaient là. Nous chantâmes tous les cantiques de Noël que nous connaissions. **Et avec quel Cœur!"** etc...

Fin 1915, "le chemin des rondins".

"C'est aussi en cette fin d'année 1915 que nous construisîmes un chemin d'un genre un peu spécial. Je dis nous, c'est une façon de parler car ce fut surtout le travail des servants (soldats artilleurs). Pour se rendre des échelons (soutiens) aux batteries de tir on suivait la route jusqu'à l'hôpital complémentaire dont j'ai parlé (voir paragraphe ci-dessus) et là, on tournait à gauche, un chemin de terre en sous-bois. Tout l'été, ce chemin avait été superbe, mais les pluies étant venues et le terrain étant argileux, il se creusa bientôt des fondrières (crevasses, ornières). Le chemin devenait impraticable. C'est alors qu'on eut l'ingénieuse idée de le recouvrir de rondins. Il n'en manquait pas; il n'y avait qu'à taper à droite et à gauche. On coupa donc de grosses gaules de 10 à 15 cm. de diamètre et de 3 à 4 m. de longueur. Ces gaules furent placées en travers du chemin - préalablement nivelé - serrées les unes contre les autres et reliées entre-elles par des fils de fer. C'était un travail de bénédictin. Il fallait plusieurs semaines pour couvrir les 5 à 600 mètres qui séparaient la route des batteries de tir. Mais ce ne fut pas un travail inutile, car, tout l'hiver, nous roulâmes sur un chemin, ondoyant sans doute, mais solide.

(à suivre).

Le comité de rédaction : I.Malabeux et J.Reungoat.



UNION COMMERCIALE - Pour les fêtes de fin d'année, l'Union Commerciale propose une **animation du 14 au 24 décembre** : 20 bons d'achat de 30€ et 1 bon d'achat de 300€.

LA CHAPELLE FLEURIE – Assemblée générale : samedi 9 janvier 2016, à 17h – salle Beaumarchais – suivie de la traditionnelle galette des rois. Nous vous attendons nombreux. Le Bureau.



STADE PLEUDIHENNAIS

✓ Vacances scolaires. Possibilité de tournois en salle pour toutes les catégories de Jeunes. Voir avec les encadrants

✓ **GALETTE DES ROIS – VENDREDI 08 Janvier 2016**, à partir de 19h00 à la salle des Fêtes. Pour tous les Joueurs, Dirigeants et Sponsors, du Stade Pleudihennais, accompagnés de leurs Epouses, Compagnes, ou de leurs Parents (*pour les plus jeunes*).

Sont également, conviées toutes les « *familles d'accueil* » de l'Euro Poussins 2015.

Communiqués de presse SECURITE ROUTIERE - L'ALCOOL DU LENDEMAIN

L'alcool au volant, premier facteur d'accidentologie sur les routes du département depuis plusieurs années, ne s'améliore pas. Il est impliqué dans 1 accident mortel sur 3.

A l'approche des fêtes de fin d'année, les risques routiers liés à l'alcool vont devenir plus importants et une méconnaissance de la durée d'élimination de l'alcool dans le sang est régulièrement constatée parmi les usagers verbalisés ou jugés.

Certains conducteurs pensent, à tort, qu'après avoir dormi suite à une soirée festive, qui s'est terminée tard dans la nuit, leur taux d'alcoolémie est redevenu « normal » le lendemain en fin de matinée.

Or l'élimination de l'alcool se fait de manière lente et prendre un café ou boire beaucoup d'eau ne sert à rien.

Un verre d'alcool servi dans un débit de boisson, équivaut à environ 0,25 grammes d'alcool par litre de sang (0,25g/l). Deux verres suffisent pour atteindre le seuil maximal autorisé de 0,50 g/l pour conduire un véhicule.

Lorsque l'alcool est consommé dans un cadre privé, un seul verre peut suffire pour approcher, voire atteindre le taux de 0,50g/l.

Une personne en bonne santé élimine de 0,10 à 0,15g/l par heure. **Il faut entre 3 et 5 heures pour éliminer deux verres d'alcool pris dans un bar.** Après avoir consommé plusieurs verres, un conducteur devra donc attendre plusieurs heures avant de reprendre le volant.

Ainsi, **pour un taux de 1,5g/l**, correspondant à 6 verres consommés dans un bar, **une personne, se couchant à 3 h du matin, ne pourra reconduire son véhicule au mieux que 10 heures après, soit à 13 heures.**

L'élimination complète des 1,5g/l d'alcool n'interviendra qu'à 18 heures.

Avant de reprendre la route, **vérifier votre taux d'alcoolémie en utilisant le simulateur sur l'application de la sécurité routière APPSR téléchargeable sur le site <http://www.securite-routiere-22.fr/>.**

